



3^{ème} **PLUME DE L'AST**

24 et 25 novembre 2018



Règlement particulier du tournoi

N° d'autorisation : 18.BOFC.89/TI.F./001

1- Le tournoi se déroulera les 24 et 25 novembre 2018 au gymnase du collège rue du Professeur Abel Minard 89700 Tonnerre.

Selon les règles de la F.F.BaD. en vigueur pour la saison en cours et du présent règlement. Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de vingt et un points.

2- Tout joueur participant devra être en règle avec la F.F.BaD. et sa ligue au jour du tirage au sort.

3- Le Juge arbitre du tournoi est **M. VILLEMONT Thierry** désigné par le comité d'organisation. Ses décisions sont sans appel.

4- Ce tournoi est ouvert aux joueurs de la catégorie poussin, benjamin, minime, cadet en simple et double uniquement. En adultes N3-R4-R5-R6-D7-D8-D9-P-NC en double et mixte uniquement (**les minimes, cadets et juniors pourront s'inscrire dans ces tableaux**).

Les tableaux adultes seront regroupés selon la moyenne de la cote FFBAD de l'équipe :

-les x meilleurs moyennes de la cote FFBAD = S1

-les x suivants = S2

Et ainsi de suite jusqu'à épuisement des inscrits.

Les joueurs peuvent s'inscrire dans des séries supérieures à leur classement. En cas d'un grand nombre d'inscrits, la priorité sera donnée aux joueurs inscrits dans leur série effective. **Dans le cas où un jeune est inscrit sur un tableau adulte et un autre tableau jeune, si cela génère des difficultés sur l'échéancier seul le tableau jeune sera retenu.**

5- La date limite d'inscription est le 09/11/2018, et le tirage au sort aura lieu le 16/11/2018. Le joueur est automatiquement inscrit dans la série de son classement CPPH à la date du 16 novembre 2018 et pour le tirage au sort soit J-14 (ou dans la série du classement du meilleur joueur de la paire).

Maximum 180 joueurs.

6- Les droits d'inscriptions sont de 15 € pour un tableau, 19€ pour 2 tableaux pour les adultes et de 13€ pour un tableau, 17€ pour deux tableaux pour les jeunes. La participation est limitée à 2 tableaux par personne.

Les simples jeunes et les doubles mixtes ce joueront le samedi jusqu'au finale.

Les doubles jeunes et adultes ce joueront le dimanche jusqu'au finale.

7- Les inscriptions se font exclusivement par courrier avec un chèque joint à l'ordre de AST Badminton à BUTTURI Maxime Ferme de l'Hermitage 89700 TONNERRE, aucune inscription ne sera possible par mail ou par téléphone.

8- Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans 1 ou plusieurs tableaux, de regrouper, en cas d'inscriptions insuffisantes, un ou plusieurs tableaux d'une ou de plusieurs séries, de scinder un tableau en cas d'inscriptions importantes et de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, avec l'accord du Juge Arbitre.

En cas de surnombre de joueurs nous prendrons les inscriptions par ordre d'arrivé par la poste.

9- Les matchs se dérouleront en auto arbitrage, un scoreur pourra être demandé pour les matchs de catégorie poussin. Les arbitres présents dans la salle pourront se signaler s'ils souhaitent arbitrer.

10- Les volants sont à la charge des joueurs qui partageront équitablement. Le volant de référence sera le **SPIN SPEED GOLD**. Concernant le tableau P, **le volant plume est prioritaire**, toutefois, il pourra être utilisé un volant plastique si les deux joueurs sont **non classés**. Le volant plastique de référence sera le **YONEX MAVIS 500**.

- 11- Les joueurs auront droit à 3 minutes de préparation à partir du moment où leur match a été annoncé.
- 12- Tout joueur non présent sur le terrain 3 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le Juge Arbitre.
- 13- Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.
- 14- Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin de son match.
- 15- Seuls auront accès à l'air de jeux les joueurs appelés à y jouer, les membres du comité d'organisation et les officiels techniques. Pendant les pauses réglementaires, deux conseillers par joueur peuvent être autorisés à accéder au terrain pour coacher.
- 16- Une tenue de badminton conforme est exigée sur les terrains conformément à la réglementation.
- 17- Tout joueur désirant s'absenter quelle que soit la raison et la durée, devra prévenir le Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- 18- Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes.
- 19- Tout volant touchant une infrastructure des salles sera compté faute sauf au service où il pourra être rejoué une fois (Let).
- 20- Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée sur l'échéancier.
- 21- Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque. Toute autre réclamation est déclarée irrecevable.
- 22- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.
- 23- Les décisions du comité d'organisation sont sans appel.
- 24- L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge Arbitre et du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi.
- 25- Un joueur ayant un certificat médical lui interdisant de jouer ne pourra pas participer au tournoi pendant toute la durée de son arrêt.
- 26- A l'issue du tirage prévu le 16 Novembre 2018, tout forfait devra être justifié à la LBFCBad et les frais d'inscription ne seront pas remboursés sans justificatifs.**
- 27- Récompenses sous forme de lots et de bons d'achats aux vainqueurs et finalistes.



- 28- Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque, sans cette démarche ils renoncent à ce droit.
- 29- Les convocations seront envoyées au plus tard le mercredi 27 novembre 2017 par mail. Les responsables devront impérativement transmettre les convocations à tous les participants et nous faire accusé réception.
- 30- Le présent règlement sera affiché dans chaque salle.
- 31- Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.